

Rattachement hiérarchique

Directeur Général, Directeur Supply Chain, Directeur Logistique, Directeur Zone, Directeur Plateforme

Responsabilités

Le Directeur/Responsable Transport a pour objectif d'organiser au mieux les transports sur le périmètre géographique qui lui est affecté : national, régional, local ou à l'export, entre les différents sites de stockage des produits finis, les plateformes de distribution, les lieux de ventes et le client final selon les marchés et canaux de distribution qu'utilise l'entreprise.

Il suit les orientations stratégiques définies par la Direction Logistique ou Supply Chain dont il dépend.

Il est responsable de la déclinaison opérationnelle, il établit et gère le(s) plan(s) de transport, les procédures à utiliser et choisit les transporteurs adaptés à chaque besoin (type de produit, volumes, délais et coûts de transport). Pour ce faire, il recueille et aide à mettre au point les expressions de besoin et formalise les cahiers des charges, participe et/ou mène la négociation d'achat de la présélection à la contractualisation et s'assure du déploiement de la solution retenue.

Il met en place les process de travail, tout comme les procédures de gestion des aléas, de résolution de problèmes et organise un système d'alerte et des solutions de rechange.

En relation avec les différents acteurs du réseau de distribution, il travaille à l'optimisation des différentes opérations transports, (tournées de livraison, enlèvements, chargements,...) dans une logique d'anticipation, de partage de l'information, de planification et de contribution globale à la performance logistique. En collaboration avec les fournisseurs, il participe pour la dimension transports aux projets de partage des approvisionnements, de mutualisation ou consolidation des flux (GPA, GPMA...).

Il sélectionne, met en œuvre et utilise les outils/logiciels informatiques adéquats, qu'il maîtrise.

Il garantit la mise en œuvre et le respect des normes qualité, sûreté et sécurité au sein de l'entreprise et chez ses sous-traitants de premier comme de second rang. En tant que chargeur, il est co-responsable du respect des réglementations en vigueur.

Il sait gérer contentieux et litiges.

Il est garant des budgets transports sous sa responsabilité, de leur élaboration et de leur suivi.

Il assure un reporting d'activité détaillé (coûts, qualité de service) à la Direction Logistique ou Supply Chain. Il partage et analyse les informations opérationnelles et les indicateurs de performance de son activité et de ses prestataires, qu'il audite et rencontre à périodicité régulière.

Il est en charge de la gestion humaine et sociale de ses équipes, supervise la gestion et la maintenance de ses moyens transports en propres.

Il pilote l'évolution continue du schéma d'organisation des transports de distribution en fonction des besoins de l'entreprise et assure la conduite du changement.

Profil/Tendances

Détenteur d'une solide expérience en Transport acquise après une formation Bac+2 ou Bac+4 en Transport/Logistique, le Directeur/Responsable Transport doit avoir une excellente connaissance de sa zone géographique, des différents modes de transports et modes d'acheminement qui peuvent s'y employer, des combinaisons possibles entre eux. La connaissance des prestataires Transport et Logistique, de leurs offres de services, de leurs points de différenciation est essentielle.

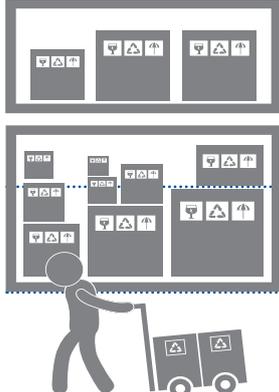
Outre ses compétences techniques, de solides qualités managériales sont indispensables à ce poste qui requiert d'être un négociateur confirmé.

L'anglais est fortement souhaité ; une deuxième langue, voire une troisième dans les grands Groupes internationaux est appréciée.

Évolutions

Ce poste permet de déboucher sur des périmètres Transport plus larges, les fonctions Achats ou Logistique. Le parcours professionnel d'un Responsable/Directeur Transport peut aussi le mener vers des postes commerciaux ou de direction chez des prestataires.

Rémunération



	2 à 5 ans	5 à 15 ans	+ de 15 ans
- de 250 salariés	-	35 / 45 / 57	38 / 48 / 65
250 à 1.000 salariés	30 / 35 / 38	38 / 48 / 60	45 / 55 / 65
+ de 1.000 salariés	30 / 35 / 40	38 / 52 / 65	55 / 68 / 90

Les rémunérations indiquées sont des rémunérations brutes annuelles en k€ selon la légende suivante : minimum constaté/moyenne constatée/maximum constaté.

S'ajoute généralement à cette rémunération fixe un bonus individuel de 8 à 15 % plus un véhicule de fonction.